

# Chapitre 1

## Préambule : concepts de base en syntaxe

### Objectif

- Savoir caractériser une phrase mal formée selon les procédures présentées dans le cours

### Plan

1. Qu'est-ce que la syntaxe ?
2. La grammaire générative
3. Grammaticalité, interprétabilité et acceptabilité
  - 3.1. La grammaticalité
  - 3.2. Compétence vs performance
  - 3.3. L'interprétabilité
  - 3.4. L'acceptabilité
  - 3.5. La récursivité
4. Norme et jugements de valeur

### 1. Qu'est-ce que la syntaxe ?

La syntaxe (du grec *syntaxis* : mise en ordre, disposition) décrit la façon dont les mots se combinent pour former des groupes de mots (des **syntagmes**) et des phrases.

L'objet de la syntaxe est donc de formuler les **règles** qui régissent la construction des phrases d'une langue et notamment l'ordre des mots dans les phrases.

Ainsi, chaque langue est caractérisée par un ordre des mots bien particulier, qui sert d'ailleurs de base à un classement typologique des langues. Par exemple, le français est une langue à ordre SVO, étant donné que son ordre canonique, dans une phrase déclarative, est Sujet-Verbe-Objet, alors que le japonais, dont l'ordre des mots est Sujet-Objet-Verbe, se classe dans les langues à ordre SOV.

De plus, l'ordre des mots pour une langue comme le français est très important car en français les fonctions sujet et objet direct se distinguent uniquement par leur place : le sujet se place devant le verbe et l'objet direct après le verbe, tandis que le japonais et le latin disposent de morphèmes grammaticaux casuels qui indiquent la fonction syntaxique du mot derrière lequel ils se placent, donc pour ces langues, l'ordre des mots est moins significatif qu'en français.

La syntaxe est une composante de la grammaire. En tant que partie de la grammaire, la syntaxe s'oppose à la phonétique, à la morphologie, à la lexicologie, à la sémantique et à la pragmatique.

## 2. La grammaire générative

La grammaire syntagmatique et transformationnelle, qui est une théorie linguistique incontournable en syntaxe car à l'origine d'un certain nombre de concepts fondamentaux, a été élaborée par Noam Chomsky depuis 1960 dans le cadre de la grammaire générative.

- Si vous souhaitez en savoir davantage sur Noam Chomsky, allez voir sa biographie sur wikipedia : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Noam\\_Chomsky](https://fr.wikipedia.org/wiki/Noam_Chomsky)

La grammaire générative diffère de la grammaire traditionnelle en ceci qu'elle tente de décrire ce que les langues humaines ont en commun, c'est ce qu'on appelle les « universaux linguistiques ». En effet, les langues du monde, en dépit de leur diversité apparente, sont en fait très semblables dans leurs propriétés fondamentales. Par exemple, l'une des hypothèses de cette théorie est l'existence d'une distinction entre deux types de matériau lexical, les noms et les verbes, et ce dans toutes les langues.

## 3. Grammaticalité, interprétabilité et acceptabilité

Afin donc de décrire le système linguistique d'une langue et de fixer les limites de ce système, le linguiste utilise des phrases qui sont impossibles dans la langue analysée et que les concepts de grammaticalité, d'interprétabilité et d'acceptabilité permettent de décrire à différents niveaux d'analyse.

Il est important de faire la différence entre ces trois types de jugements, car ils relèvent de trois domaines proches mais distincts : la syntaxe, la sémantique et la pragmatique respectivement ; en pathologie du langage, ces jugements sont également cruciaux dans la mesure où ils peuvent vous permettre de déterminer en partie quel est le niveau linguistique touché lors du diagnostic.

### 3.1. La grammaticalité

Afin de formuler les règles de construction des phrases d'une langue, le linguiste s'appuie sur des phrases dites « **grammaticales** », c'est-à-dire des phrases que les locuteurs d'une communauté linguistique donnée considèrent comme conformes aux règles syntaxiques de leur langue, ainsi que sur des phrases « **agrammaticales** », c'est-à-dire des phrases mal formées.

Ainsi, la **grammaticalité** se définit comme un jugement linguistique correspondant à une appréciation intuitive que tout locuteur est capable de formuler quant à la bonne formulation d'une phrase de sa langue, et ce grâce à un savoir linguistique intériorisé, commun à tous les locuteurs de cette même langue, appelé **compétence linguistique** (définie plus bas).

Par exemple, la phrase *\*Je vouloir manger frites* est une phrase agrammaticale symbolisée par un astérisque (\*) que tous les locuteurs francophones vont juger comme non-conforme aux règles grammaticales du français.

### 3.2. Compétence vs performance

La **compétence** linguistique (définie par Chomsky) est la capacité de construire et de reconnaître l'ensemble des énoncés grammaticalement corrects de sa langue.

La mise en œuvre effective de ce savoir intériorisé est constituée par la **performance**, qui est l'accomplissement de la compétence, autrement dit, l'utilisation réelle et individuelle du langage dans des situations concrètes.

La compétence se manifeste à travers deux aspects fondamentaux du comportement linguistique des sujets parlants :

- ✓ La **créativité**, gouvernée par des règles. Le cerveau humain est limité du point de vue de la mémoire, il n'est capable de stocker qu'une quantité finie de connaissances grammaticales. Pourtant, les sujets parlants sont capables à tout moment de produire (et d'interpréter) des phrases qu'ils n'ont jamais prononcées ni même entendues. Cette aptitude suppose que, dans une langue donnée, un nombre théoriquement illimité de phrases puisse être produit à partir d'un nombre fini d'éléments et de règles.
- ✓ La **connaissance tacite** qu'un locuteur a de sa langue lui permet de porter des **jugements intuitifs** sur la bonne formation des énoncés, aussi bien sur leur forme que sur leurs propriétés interprétatives : *on ne dit pas des chevaux mais des chevaux*, etc.

Ainsi, la **performance** n'est pas toujours le reflet fidèle de la compétence, elle est variable d'un locuteur à l'autre, car elle est toujours tributaire de facteurs comme : la fatigue, l'émotion, l'ébriété, etc. mais aussi la situation socio-culturelle du locuteur, le type de conversation, l'endroit où celle-ci se déroule, etc. et cela même chez des locuteurs maîtrisant très bien la grammaire de leur langue.

Par exemple, les bégaiements, lapsus, pléonasmes, constructions inachevées, ruptures de construction émaillent sporadiquement notre discours, particulièrement dans ses réalisations orales. Voici un exemple de « **raté de la performance** » : *Le nom du village s'appelle Monts*, où deux constructions concurrentes se sont amalgamées en une seule autour d'un élément pivot qui leur est commun : les séquences *le nom du village est* et *le village s'appelle* autour du nom *village*. Ou encore : *J'ai des cheveux dans les nœuds* où les deux noms *cheveux* et *nœuds* ont été inversés dans la chaîne parlée.

Ainsi, théoriquement, la **compétence** permet à un locuteur de produire des phrases d'une longueur infinie, ce que ne permet pas la performance linguistique en raison de notre limite mémorielle. Par exemple : *Je sais que tu sais que je sais que tu sais que je sais (...) que la Terre est ronde* devient incompréhensible, dès le quatrième *sais* ou encore : *J'ai rencontré la femme du fils de l'oncle du voisin de l'amie de l'ex-mari de ma mère*.

Ce genre de phrases pose problème non seulement au niveau de la production mais aussi au niveau de la perception, de l'interprétation par un interlocuteur, car notre mémoire a ses limites.

Ainsi, la théorie de la **grammaire générative** consiste à postuler un système de règles destiné à rendre compte de la compétence. Cette théorie a pour objectif non seulement d'offrir des descriptions adéquates des énoncés observés mais elle doit aussi être capable de prévoir, c'est-à-dire d'énumérer et de décrire toutes les phrases possibles de la langue (on dit qu'elle engendre un ensemble infini de phrases, d'où le terme « générative »).

### 3.3. L'interprétabilité

L'interprétabilité d'une phrase repose sur le sens de celle-ci, alors que la grammaticalité repose sur la syntaxe de celle-ci.

Ainsi, une phrase comme *D'incolores idées vertes dorment furieusement* (Noam Chomsky) est parfaitement grammaticale mais **ininterprétable** ou **asémantique**, car on ne peut lui donner un sens, alors que *\*Lui être intelligent beaucoup* est interprétable mais agrammaticale, et *\*Bière le avec je perroquets* est à la fois agrammaticale et asémantique.

Par exemple, une phrase comme *?Le silence vertébral indispose le voile licite* (Tessnière) sera jugée comme parfaitement grammaticale, alors qu'elle est ininterprétable du point de vue sémantique, car le sens des mots qui composent cette phrase sont difficilement compatibles, alors que les séquences de catégories syntaxiques sont celles qui caractérisent bon nombre de phrases parfaitement bien formées du français (à savoir : Art + Nom + Adj + Verbe + Art + Nom + Adj : *Le signal vert indique la voie libre*).

Une phrase sémantiquement mal formée ou asémantique, que l'on symbolise par un point d'interrogation (?), ressortit à l'interprétabilité.

### 3.4. L'acceptabilité

Il ne faut pas confondre non plus la grammaticalité de l'**acceptabilité** qui dépend de nombreux facteurs (qui conditionnent la **performance**) comme : la conformité aux règles grammaticales, mais aussi l'adéquation à la psychologie du sujet parlant, à la situation, aux normes discursives en vigueur, etc.

Une phrase parfaitement grammaticale, peut être **inacceptable** dans un contexte donné. Par exemple, dans une lettre de demande de poste, le style familier serait inapproprié, donc inacceptable : *Tu peux me répondre chez moi, ou chez mon copain, ça m'est égal*.

De même, lors d'une conversation spontanée, à la question : *Pourquoi n'es-tu pas venu à la soirée hier ?* la réponse : *Il n'était pas souhaitable que je vinsse*, sera certainement jugée bizarre, déplacée de son contexte d'emploi, mais pourtant bien formée grammaticalement.

Ainsi, les patients atteints de **l'aphasie de Wernicke** ont parfois des productions qui se caractérisent par des mots utilisés mal à propos ou inventés, mais une grammaire souvent intacte. Par exemple, à la question : « Qu'est-ce qui vous a amené à l'hôpital ? », le patient aphasique répond par exemple : « Eh bien, je transpire, je suis terriblement nerveux, vous savez, de temps en temps, je ne peux plus bouger, alors que, d'autre part, vous savez ce que je veux dire, il faut que je m'agite, regarde tout ce qui se passe, et tout le reste avec. »

Dans cet exemple, la réponse du patient est complètement hors-sujet, donc inacceptable au niveau pragmatique, il ne répond absolument pas à la question posée, mais raconte ce qui lui vient à l'esprit en utilisant des phrases grammaticalement bien formées (dont certaines ont un sens tandis que d'autres n'en ont pas)

En résumé, ces trois données renvoient aux trois grands domaines de la grammaire, à savoir :

- la **syntaxe** (grammaticalité/agrammaticalité) ;
- la **sémantique** (interprétabilité/ininterprétabilité) ;
- la **pragmatique** (acceptabilité/inacceptabilité).

### 3.5. La récursivité

Comme on vient de le voir, il existe des phrases qui sont grammaticalement et sémantiquement correctes, mais inacceptables en raison de la difficulté à les interpréter, et ce quel que soit le contexte, par exemple : « Le vieil homme dont le fils a été arrêté le jour de son mariage qui a eu lieu le jour même où le fils du gouverneur s'est marié avec la fille d'un comte très riche est mort de faim ».

On appelle ce phénomène la « récursivité » ou **mise en abyme** (à l'instar de la célèbre boîte à fromage ou de la photo de la main qui tient une photo de la main qui tient une photo de la main, etc.) qui se manifeste dans toutes les langues naturelles. Les langues humaines ont en effet la propriété de pouvoir enchâsser des phrases dans des phrases ou des compléments

dans des compléments ; cette propriété du langage permet de former des phrases théoriquement de longueur infinie, la seule limite étant imposée par les contraintes de la mémoire.



Trois groupes syntaxiques sont concernés par ce type d'enchâssements multiples :

- les syntagmes prépositionnels compléments de nom : *le fils du père de la voisine de l'oncle de Jean s'est fait opérer des amygdales* ;
- les propositions subordonnées complétives : *je sais que tu sais que je sais qu'il sait qu'il est bruyant* ;
- les propositions subordonnées relatives : *la femme dont le mari qui travaille avec le voisin dont le chien aboie souvent est partie en vacances.*

#### 4. Norme et jugements de valeur

Enfin, il ne faut pas confondre les jugements de grammaticalité avec les jugements de valeur que l'on peut porter sur la **correction** d'une variété de langue par rapport à une autre considérée comme plus prestigieuse.

Ainsi, la phrase : *Malgré que je suis débordée, je vais quand même aller au coiffeur* sera jugée comme « **incorrecte** » d'un point de vue normatif, bien que reconnue comme grammaticale et interprétable, puisque ce type de phrase est très fréquemment employé par des francophones.

Connaître les **usages** d'une communauté humaine dont on veut décrire le système linguistique peut constituer un facteur important quant au jugement d'acceptabilité ou de grammaticalité. Puisqu'en effet, si la phrase *J'ai personne vu* est agrammaticale en français standard, elle ne l'est pas en français de Savoie.

Cependant, les jugements de grammaticalité ou d'acceptabilité ne vont pas toujours sans poser de problèmes, même à l'intérieur d'une même communauté linguistique. Ainsi, on entend parfois dire des phrases suivantes que ce n'est pas français : *À qui que tu parlais au téléphone hier ?* ou *Je sais pas qu'est-ce que tu pensais.*

Il faudrait plutôt dire que ce n'est pas du français standard. En effet, des phrases de ce type seraient inacceptables dans un contexte qui exige la variété standard (par exemple, une entrevue avec le premier ministre au journal télévisé). Mais ces phrases sont bien formées et

courantes, donc grammaticales, dans d'autres variétés de français, notamment le français populaire parlé en France.

Ce qu'il faut retenir de l'analyse de ce type d'exemples, c'est que les usages qui sont proscrits par les grammaires traditionnelles ne doivent pas être considérés comme des « fautes » contre le système de la langue française car **le système est un système qui est capable de s'adapter à diverses situations de communication**, et ces façons de parler sont donc tout à fait normales. Elles sont la trace de la tendance naturelle qu'a la langue d'évoluer.

Sous sa forme extrême, le parti pris normatif débouche sur le **purisme**, attitude esthétique visant à figer la langue à un certain stade de son évolution censé représenter un idéal (p. ex. le français des grands auteurs « classiques »).

Ce qui constitue une erreur, c'est le fait d'employer ces formes **mal à propos** : il est difficile de truffier un discours de réception à l'Académie française d'expressions argotiques ou inversement d'émailler des propos familiers d'imparfaits du subjonctif. Le véritable « bon usage » consiste à choisir celui qui correspond à la fois à la situation de discours, au statut respectif des interlocuteurs et à leurs intentions communicatives.

Ces différents types de jugements (à l'exception de la norme) sont souvent intuitifs et ne reposent pas nécessairement sur la capacité d'identifier ce qui ne va pas. C'est la tâche du linguiste d'identifier, ce qui, dans la grammaire, explique l'agrammaticalité, l'ininterprétabilité ou l'inacceptabilité d'un énoncé. Dans l'exercice qui suit, vous allez vous exercer à trouver les raisons de ce qui ne va pas dans les phrases proposées.

## Exercice

Indiquez si les phrases suivantes sont agrammaticales, asémantiques, inacceptables ou incorrectes (du point de vue de la norme) et tentez d'établir des règles rendant compte de la correction de ces phrases.

- (1) Je n'ai pas lu le livre de qui vous parlez.
- (2) Après que tu lui aies parlé, il a changé d'avis.
- (3) Nous mangerons demain des hippopotames vertigineux.
- (4) Pierre a reçu rien pour sa fête.
- (5) L'herbe croque le wagon.
- (6) Moi vouloir manger.
- (7) Le chat que Léa avait depuis la naissance de son fils qui a maintenant 11 ans et qui est rentré au collège en septembre est mort hier.
- (8) Cheval le toujours aboie.
- (9) Pour pallier à ces difficultés, il a pris les mesures suivantes...
- (10) Jean a traversé la veste à la nage.
- (11) Je souhaite que je prenne des vacances.
- (12) Je ne sais pas qu'est-ce qu'il veut.

## Chapitre 2

# Les opérations syntaxiques

### Objectif

---

- Savoir utiliser les opérations syntaxiques pour décrire les propriétés syntaxiques d'un mot ou d'un groupe de mots dans une phrase

#### A quoi servent les opérations syntaxiques ?

Les opérations syntaxiques sont des outils d'analyse essentiels au linguiste ou à tout expert de la langue, dans la mesure où elles permettent de mettre au jour les propriétés linguistiques sous-jacentes d'un mot ou d'un groupe de mots dans une phrase, et ce de façon scientifique et méthodologique, là où l'intuition ne fait qu'en donner une idée approximative, voire erronée.

#### Plan

1. La commutation ou la substitution
2. La pronominalisation
3. L'extraction en *c'est ... que*
4. Le déplacement
5. L'effacement ou la suppression
6. L'adjonction ou l'insertion
7. La coordination
8. La paraphrase

Les opérations (ou manipulations) syntaxiques s'effectuent sur des mots ou groupes de mots à des fins d'analyse. Elles permettent de comprendre la structure de la phrase et facilitent l'identification des groupes, des fonctions et des classes de mots.

Les manipulations remplacent en quelque sorte les questions utilisées en grammaire traditionnelle pour l'analyse syntaxique qui font très souvent appel au sens (par exemple : *qui fait l'action ?* pour trouver le sujet de la phrase, etc.) et que vous devez absolument bannir de vos analyses linguistiques.

Voici les principales opérations syntaxiques que vous devrez utiliser pour l'analyse d'une occurrence :

### 1. La commutation ou substitution

Cette opération consiste à remplacer un mot ou une séquence de mots par une seule unité, elle permet notamment :

- de mettre en évidence l'unité syntaxique d'une séquence de mots. Par exemple, elle met en évidence l'unité syntaxique que forment la préposition et le groupe qu'elle introduit : *Il joue d'un instrument* > *Il en joue* ; *le chat du voisin* > *le chat sauvage* ;

- de déterminer les frontières des syntagmes, soit leur début et leur fin. Par exemple, dans : *Je viens de lire un excellent livre sur l'histoire de l'art*, la commutation nous indique que *un excellent livre sur l'histoire de l'art* forme un syntagme (SN) : *Je viens de le lire*, mais que *un excellent livre* n'en est pas un dans ce contexte, en effet : *\*Je viens de le lire sur l'histoire de l'art* ;
- de déterminer la catégorie grammaticale des termes analysés. Par exemple, la commutation met en évidence l'appartenance du mot *tout* à la classe des noms par commutation avec un autre nom, dans : *l'homme est un tout indivisible* > *l'homme est un animal indivisible*.

La commutation se fait préférentiellement avec un élément **prototypique** de la classe en question, par exemple :

- la substitution d'un **pronom** peut se faire au moyen du pronom démonstratif *ceci/ cela* ;
- pour la substitution d'un **nom**, on évitera les noms formés par conversion et donc provenant d'une autre catégorie grammaticale, comme : *un être, un rien*, etc. ;
- la substitution d'un **adverbe** se fera préférentiellement au moyen des adverbes en *-ment*, comme : *admirablement* ou bien au moyen de l'adverbe *très* (pour les adverbes de degré) ;
- pour la substitution d'un **déterminant**, on préférera l'utilisation des articles définis : *le, la, les* ou indéfinis : *un, une, des*.

#### Attention !

Dans certains cas, la commutation modifie la fonction (et le sens) des autres éléments de la phrase, par exemple dans : *Je prendrai l'avion*, on peut remplacer l'objet direct par le pronom clitique *le* : *Je le prendrai*, mais pas par un nom sans déterminant comme : *Je prendrai froid*, car dans ce cas nous n'avons plus affaire à un verbe transitif suivi de son complément d'objet direct mais à un verbe support suivi du nom prédicatif *froid*, formant la locution verbale *prendre froid*, dont le verbe *prendre* n'a plus le même fonctionnement ni le même sens qu'en tant que verbe transitif direct.

Ainsi, la phrase : *Derrière le rideau de toile mitée, une clarté laiteuse annonce l'approche du petit matin*, peut être analysée en ses principaux constituants, dans le tableau suivant, grâce à l'opération de substitution :

Derrière	le	rideau	de	toile	mitée	une	clarté	laiteuse	annonce	l'	approche	de	le	petit
				douche										matin
				blanc			lumière							meunier
				paravent										Paul
				moi										mystérieuse
														automne
														ceci
				là			elle							somnole

#### *Le test de substitution*

Ainsi, l'ensemble de mots *une clarté laiteuse* est remplaçable par un seul mot, par exemple par un pronom comme *quelque chose* ou *elle*. Il fonctionne ainsi comme sujet, puisque le pronom *elle*, qui peut lui être substitué, indique par sa forme même la fonction syntaxique sujet ; la séquence *l'approche du petit matin*, remplaçable par un pronom comme *ceci* ou *la*, fonctionne comme complément d'objet direct.

La séquence, *annonce l'approche du petit matin*, formée du verbe transitif, *annoncer*, suivi de son complément d'objet direct, forme aussi un syntagme, étant donné qu'elle est remplaçable par un seul verbe intransitif, par exemple, *somnole*. On constate ainsi qu'à l'intérieur d'un syntagme



peut se trouver encore un autre syntagme : la séquence *du petit matin*, dans *l'approche du petit matin*, est remplaçable par *mystérieuse*.

Dans *l'approche du petit matin*, la séquence *approche du petit matin*, remplaçable par *automne*, est aussi un syntagme. Dans *du petit matin*, sachant que *du* est une forme contractée de la préposition *de* et de l'article défini *le*, l'ensemble *le petit matin* forme un syntagme, puisqu'il est remplaçable par *Paul*, par exemple. Il en va de même pour *clarté laiteuse*, remplaçable par *lumière*.

En revanche, une séquence comme *petit matin* sera considérée comme un mot, et non comme un syntagme, parce que *petit* ne peut pas commuter avec un autre adjectif (*\*long matin*) – sauf dans quelques locutions adverbiales comme *de grand matin*, *de bon matin* -, et qu'il ne peut pas être modifié par un adverbe (*\*très petit matin*). Autrement dit, la combinaison de *petit* et de *matin* forme une seule unité de sens, équivalent à *aube*.

La séquence *derrière le rideau de toile mitée* est remplaçable par un adverbe comme *là* ou *ici*, fonctionne comme complément circonstanciel de lieu. La séquence *le rideau de toile mitée* est remplaçable par *moi*. Le syntagme *le rideau de toile mitée* comporte, à son tour, un autre syntagme puisque *rideau de toile mitée* est remplaçable par *paravent*. Le constituant *rideau de toile mitée* comporte encore un autre syntagme, la séquence *de toile mitée*, étant donné que cette dernière est remplaçable par un seul mot comme *blanc*. Enfin, *toile mitée* est aussi un constituant, puisque cette séquence de mots est remplaçable par un seul mot comme *douche*.

Il est à remarquer que le résultat de la substitution ne tient pas compte du changement de sens, mais qu'il doit conserver la structure phrastique d'origine.

## Exercice 1

En utilisant l'opération de commutation, repérez tous les ensembles de mots qui forment une unité syntaxique :

- (1) Le soir, je mange des pâtes à la bolognaise
- (2) Nous irons au théâtre demain
- (3) La personne dont tu parles est ma voisine

## 2. La pronominalisation

Cette opération consiste à remplacer une séquence de mots par un pronom, c'est donc un sous-type de substitution. Elle permet :

- de mettre en évidence les compléments sélectionnés par le verbe, c'est-à-dire le caractère obligatoire d'un complément (par exemple, la distinction des compléments d'objet et des compléments circonstanciels, dans la mesure où les premiers sont pronominalisables à la différence des seconds). En effet, dans la phrase : *Il va revenir cette nuit*, le SN *cette nuit* n'est pas pronominalisable : *\*Il va la revenir*, il ne s'agit donc pas d'un complément sélectionné par le verbe. En revanche, dans la phrase : *Il garde en mémoire cette fameuse nuit*, le SN *cette fameuse nuit* est pronominalisable : *Il la garde en mémoire*, ce qui signifie qu'il s'agit d'un complément obligatoire ;
- de spécifier la fonction syntaxique des éléments analysés : sujet (*il*, *elle*, etc.), objet direct (*le*, *la*, *les*) ou objet indirect (*lui*, *leur*, *y*).

## Exercice 2

En utilisant l'opération de pronominalisation, dites si les groupes soulignés sont des compléments circonstanciels ou des compléments d'objet :

- (1) Nous n'aimons pas les veilles d'examen
- (2) Il est sorti en boîte de nuit la veille de l'examen
- (3) J'habite à Montpellier
- (4) Je ne peux pas croire qu'il ait pu faire ça

### 3. L'extraction en *c'est ... qui/que*

L'extraction consiste, comme son nom l'indique, à extraire un mot ou groupe de mots au moyen de la construction clivée *c'est ... qui/que*. Cette opération rejoint la substitution dans la mesure où elle permet :

- de déterminer les frontières des syntagmes. Par exemple, dans : *Je trouve sa réponse convenable*, l'extraction met en évidence le SN *sa réponse* : *c'est sa réponse que je trouve convenable*, indépendamment de l'adjectif *convenable* qui joue le rôle d'un attribut de l'objet : *\*c'est sa réponse convenable que je trouve*.
- de déterminer la fonction sujet d'un syntagme au moyen de *c'est ... qui*, par exemple, dans : *La capitale de France est Paris*, l'extraction nous montre que c'est le nom *Paris* qui est le sujet : *C'est Paris qui est la capitale de la France*, et non : *\*C'est la capitale de France qui est Paris*.

## Exercice 3

Au moyen de l'opération d'extraction, déterminez la fonction syntaxique des groupes soulignés dans les phrases suivantes :

- (1) Je trouve cet homme ennuyeux
- (2) Telle est la question
- (3) Nous considérons comme maladroit ce type de procédé

### 4. Le déplacement

Il s'agit d'un procédé qui consiste à déplacer une unité syntaxique dans la phrase. Il permet de mettre en évidence le caractère facultatif ou obligatoire d'un élément dans une phrase.

Il permet ainsi de distinguer le complément circonstanciel (qui a la possibilité d'être déplacé à différents endroits de la phrase), du complément d'objet (qui a une place fixe à droite du verbe), ou encore il distingue l'adjectif (qui a une place variable autour du nom) du déterminant (qui a une place fixe devant le nom). Par exemple, dans la phrase : *Il va revenir cette nuit*, le SN *cette nuit* est déplaçable en début de phrase : *Cette nuit, il va revenir*, ce qui indique son caractère facultatif, en tant que complément circonstanciel, tandis que dans : *Il garde en mémoire cette fameuse nuit*, le déplacement en début de phrase du SN *cette fameuse nuit* n'est pas naturel : *\*Cette fameuse nuit, il garde en mémoire*, ce qui indique qu'il s'agit bien d'un complément obligatoire.

## 2. L'effacement ou la suppression

Cette opération consiste en l'effacement d'éléments et permet :

- de mettre en évidence le caractère facultatif ou obligatoire d'un élément et va souvent de pair avec l'opération de déplacement. Ainsi, si l'on reprend la paire de phrases ci-dessus, le SN *cette nuit* est effaçable dans la phrase :  $\emptyset$  *Il va revenir*, tandis que le SN *cette fameuse nuit* ne l'est pas dans : *\*Il garde en mémoire  $\emptyset$* , en raison de son caractère obligatoire ;
- de déterminer l'élément noyau (ou tête) qui donne sa nature au syntagme (ou groupe). Par exemple, dans : *Le flou terminologique*, l'effacement du mot *flou* rend le groupe agrammatical : *\*Le  $\emptyset$  terminologique*, tandis que l'effacement du mot *terminologique* n'affecte pas la grammaticalité dudit groupe (*Le flou  $\emptyset$* ) qui a pour noyau le nom *flou*, formant ainsi un syntagme nominal.

L'effacement est souvent représenté par  $\emptyset$ , symbole emprunté aux mathématiques où il signifie « ensemble vide ».

Il ne faut cependant pas déduire de cette opération que tous les compléments sélectionnés par le verbe ne sont jamais omis. Certains compléments sélectionnés par le verbe peuvent ne pas être présents, sous certaines conditions. Il existe trois cas (qu'on appelle « emplois absolus ») :

- le complément est hautement prédictible, il est **sous-entendu** : *Il boit (de l'alcool), il fume (des cigarettes), je t'écrirai (une lettre) en arrivant ;*
- le complément a une **valeur générale** : *j'ai déjà mangé (de la nourriture), il aime lire (des livres) ;*
- il a une valeur **anaphorique** : son référent est déjà mentionné dans le contexte antérieur : *Que fait-on du reste du gâteau ? – on jette ;*

Appliquez toujours plusieurs tests aux éléments à vérifier, car parfois un seul test peut ne pas être concluant. Il se peut aussi que tel ou tel test ne soit pas applicable dans un contexte donné, pour des raisons diverses.

### Exercice 4

Utilisez les opérations de déplacement et de suppression afin de déterminer le caractère obligatoire ou facultatif des éléments soulignés dans les phrases suivantes :

- (1) Nous marchons tranquillement dans les rues de Paris
- (2) Les passants doivent faire attention à leurs affaires dans cette rue
- (3) Décidément, il n'a pas de chance avec les filles !

## 6. L'adjonction ou l'insertion

L'opération d'adjonction ou d'insertion consiste à ajouter des éléments à l'intérieur d'une construction afin notamment de :

- déterminer le degré de cohésion d'un groupe. Ainsi, les séquences figées, en règle générale, n'admettent pas (ou difficilement) l'insertion d'éléments, ce qui indique un haut degré de cohésion des éléments composant la séquence. Plus une séquence est figée, plus il est difficile d'insérer des éléments dans sa structure. Par exemple, le SN *une tasse de thé* ne peut se voir insérer un quelconque élément : *\*une tasse rouge de thé*, ce

qui indique un haut degré de cohésion, puisqu'en effet, le SP *de thé* restreint l'extension du nom *tasse* en faisant référence à un type particulier de tasse.

- distinguer un adjectif relationnel d'un adjectif qualifiant. On peut, par exemple, faire précéder un adjectif qualifiant d'un adverbe de degré, comme *très*, mais pas un adjectif relationnel : *un discours ennuyant* > *un discours très ennuyant* (l'adjectif *ennuyant* est gradable car il est peut être précédé d'un adverbe de degré, c'est donc un adjectif qualifiant), mais dans : *un discours présidentiel* > \**un discours très présidentiel* (l'adjectif *présidentiel* n'est pas gradable, c'est donc un adjectif relationnel).

## 7. La coordination

Cette opération consiste à coordonner à une construction un élément de même nature afin de vérifier s'il partage les mêmes propriétés que l'élément auquel il est coordonné, puisqu'en effet, seuls des éléments de même nature et/ou de même fonction acceptent d'être coordonnés. Par exemple, dans un SN, on ne peut coordonner que deux éléments qui ont les mêmes propriétés vis-à-vis du nom tête, dans : *un film d'horreur et d'amour*, les SP restreignent tous deux l'extension du *film*, tandis que dans : \**un film d'action et passionnant*, l'adjectif *passionnant* ne restreint pas l'extension du nom comme le fait le SP, il apporte seulement un point de vue subjectif.

De même, un adjectif relationnel ne peut être coordonné à un adjectif qualifiant : \**un discours présidentiel et ennuyant*.

### Exercice 5

En utilisant les opérations d'insertion et de coordination, dites si les adjectifs dans les SN suivants sont relationnels ou qualifiants :

- (1) La conquête spatiale
- (2) Des expérimentations animales dangereuses
- (3) La production céréalière mondiale
- (4) Un séisme planétaire impressionnant

## 8. La paraphrase

La paraphrase est une opération qui permet de reformuler un groupe de mots ou un syntagme au moyen d'une expression équivalente pour mieux en faire ressortir les particularités sémantiques, notamment lorsque la structure syntaxique est opaque.

Par exemple, dans des groupes prépositionnels compléments de nom, la paraphrase peut permettre de mettre en lumière certaines nuances sémantiques ou des interprétations sous-jacentes différentes qui étaient rendues opaques par la similarité de la structure syntaxique. Ainsi, la paraphrase permet de distinguer : *Le frère de ma mère* qui s'interprète comme : *ma mère a un frère* dans une structure de lien de parenté, de : *Le passage du train* qui s'interprète comme : *le train passe*, avec la nominalisation du verbe intransitif.

## Exercices de synthèse

### Exercice 6

Dans les phrases suivantes, utilisez les opérations syntaxiques adéquates pour déterminer les frontières des groupes de mots placés à droite du verbe :

- (1) J'ai vu un enfant qui marchait seul dans le parc
- (2) Nous apercevons la pointe de la tour Eiffel de la fenêtre de notre appartement
- (3) Il apporte des fleurs à sa femme tous les dimanches

### Exercice 7

Identifiez les différents syntagmes dans les phrases suivantes en utilisant les opérations syntaxiques pertinentes.

- (1) Jean a commandé un canard à l'orange
- (2) Jean a commandé un canard à la serveuse
- (3) Jean a commandé un canard au restaurant

## Chapitre 3

# Les ambiguïtés

### Objectif

- Savoir repérer les ambiguïtés et être en mesure de les expliquer en termes linguistiques

#### Plan

1. Qu'est-ce qu'une ambiguïté ?
2. Les ambiguïtés morphologiques et lexicales
  - 2.1. Les termes polycatégoriels
  - 2.2. Les mots grammaticaux polysémiques
3. Les ambiguïtés syntaxiques
  - 3.1. Le rattachement des syntagmes prépositionnels et adjectivaux
  - 3.2. La fonction des syntagmes
4. Les ambiguïtés prédicatives
  - 4.1. Restituer les arguments
  - 4.2. Restituer les prédications
  - 4.3. Retrouver l'incidence des circonstants

#### Références

Fuchs, C. (1996) *Les ambiguïtés du français*, Éditions Ophrys.

### 1. Qu'est-ce qu'une ambiguïté ?

L'ambiguïté est inscrite au cœur de toutes les langues. Chacun se trouve confronté à ce phénomène.

Il y a ambiguïté lorsqu'à une forme unique correspondent plusieurs significations, **mutuellement exclusives**, entre lesquelles le récepteur doit choisir.

On pourrait comparer les expressions ambiguës aux images susceptibles d'être « lues » de deux façons différentes, mutuellement exclusives, comme le célèbre portrait intitulé « Ma femme et ma belle-mère » de William Hill :



Chacune des lectures de telles images ambiguës est exclusive de l'autre ; il a été montré que la constitution d'une forme globale repose sur le rejet de l'autre structuration possible : si l'on voit la jeune fille, on ne voit pas la vieille femme (et inversement), le passage d'une configuration à l'autre supposant un effort volontaire de déstructuration puis de restructuration.

De la même façon, le récepteur placé devant une ambiguïté linguistique effective méconnaît souvent l'existence de l'alternative : son interprétation tend alors à se fixer sur l'une des deux solutions, occultant ainsi l'accès à l'autre lecture. Cet effet de « bascule » dans la perception des formes ambiguës, qu'elles soient visuelles ou linguistiques, s'explique par le caractère **mutuellement exclusif** des configurations signifiantes en concurrence : un choix est imposé au récepteur, qu'il en ait conscience ou non.

L'ambiguïté est intéressante en pathologie car justement il a été montré que l'aphasique est incapable de percevoir les deux solutions d'une phrase ambiguë. Par exemple, voici en (1) une phrase proposée à un malade avec pour consigne : « Il manque un seul élément ». Il y a, pour le normal, deux solutions de correction possible :

- (1) On a trouvé les sous la tirelire
  - a. = il manque une préposition devant « la tirelire » : « On a trouvé les sous dans la tirelire »
  - b. = il manque un nom après « les » : « On a trouvé les billets sous la tirelire »

Les aphasiques sont capables de corriger de la même façon qu'en a. mais ils sont incapables de proposer l'autre solution. Si on leur fournit le nom « billets », leur réponse est la suivante : « on a trouvé les billets dans la tirelire », qui correspond au sens de la phrase initiale. L'aphasique adhère au premier statut linguistique de l'élément « sous » (en tant que nom) et ne peut en envisager une autre (en tant que préposition par exemple). Il n'est donc plus possible pour l'aphasique d'imputer à un même matériau linguistique, en l'occurrence « sous », deux valeurs lexicales différentes.

La **disparition de l'ambiguïté**, non pas celle du lecteur qui lit l'énoncé de l'aphasique mais celle du malade lui-même, définit précisément le langage pathologique.

## 2. Les ambiguïtés morphologiques et lexicales

### 2.1. Les termes polycatégoriels

Pour comprendre le sens d'un mot dans une phrase, il faut déterminer correctement le fonctionnement syntaxique de ce mot, ce qui suppose au préalable de reconnaître sa catégorie morphosyntaxique. Or en français, de très nombreux mots, souvent parmi les plus fréquents de la langue, sont susceptibles d'être analysés en termes de plusieurs catégories morphosyntaxiques différentes : c'est ce qu'on appelle la **polycatégorie**.

Ainsi, des mots comme *bois*, *figure* ou *cache* peuvent être des noms ou des verbes :

- (2) Du *bois* vert/Je *bois* mon café
- (3) Il se lave la *figure*/Il se *figure* qu'il est arrivé
- (4) Il a trouvé une bonne *cache*/Il *cache* son trésor

De même, des mots aussi courants que *le*, *la*, *les*, *l'* sont tantôt des articles (définis), tantôt des pronoms (personnels en fonction d'objet) ; *du* et *des* sont tantôt des articles (partitifs), tantôt la contraction d'une préposition et d'un article défini (*de + le*, *de + les*).

De telles ambiguïtés restent la plupart du temps **virtuelles**. La prise en compte du contexte morphosyntaxique immédiat entourant le mot polycatégoriel permet en effet souvent de choisir la bonne catégorie et donc la bonne signification : dès lors que *bois* est précédé de *du*, on sait qu'il s'agit d'un nom, dès lors que *bois* est précédé de *je*, on sait qu'il s'agit d'un verbe.

Il arrive pourtant qu'une phrase contenant plusieurs termes polycatégoriels soit **effectivement** ambiguë. En voici un exemple :

- (5) Cet homme brave la tourmente  
= cet homme courageux la harcèle  
= cet homme affronte la tempête

Cette phrase est ambiguë car les mots qui la composent peuvent appartenir à différentes catégories. En effet, dans l'une des interprétations, « brave » est un adjectif, « la » un pronom personnel et « tourmente » un verbe ; dans l'autre interprétation, « brave » est un verbe, « la » un déterminant et « tourmente » un nom.

### 2.2. Les mots grammaticaux polysémiques

La polysémie affecte des unités de toutes catégories morphosyntaxiques : outre les unités lexicales (noms, verbes, adjectifs, adverbes), on la trouve également à l'œuvre dans les unités grammaticales, comme les conjonctions, les prépositions, les adverbes, les auxiliaires, etc. Par exemple, avec les auxiliaires modaux :

- (6) Pierre peut venir ce soir  
= Il a la possibilité, la permission, de venir  
= Il est possible qu'il vienne

## Exercice 1

Expliquez pourquoi les phrases suivantes sont ambiguës :

- (1) La petite brise la glace
- (2) Veux-tu voter pour moi ?



- (3) Le cuisinier sale la note
- (4) Vous devez le savoir
- (5) Paul dort encore

### 3. Les ambiguïtés syntaxiques

Reconstruire la structure syntaxique de la phrase, c'est reconstituer les emboitements successifs des syntagmes, c'est-à-dire la hiérarchie des constituants : pour savoir où rattacher un syntagme, il faut pouvoir déterminer si ce syntagme est contenu ou non dans le syntagme précédent, c'est-à-dire délimiter les frontières des syntagmes à mesure que l'on tente de les hiérarchiser. Or ce travail, nécessaire à la compréhension de la phrase, se heurte généralement à une multiplicité de solutions possibles.

#### 3.1. Le rattachement des syntagmes prépositionnels

Un **syntagme prépositionnel** peut dépendre syntaxiquement d'un verbe, d'un adjectif ou d'un nom. Il y a ambiguïté lorsque, dans une séquence, un groupe prépositionnel suit plusieurs constituants de ce type, qui tous représentent des points de rattachement possibles pour le groupe prépositionnel. Voici un exemple où le SP suit un nom qui lui-même suit le verbe dont il est l'objet : le choix se joue entre un rattachement à N ou un rattachement à V :

- (1) Paul regarde le toit de la tour
  - = C'est le toit de la tour que Paul regarde (V (N SP)) : le SP « de la tour » est complément du nom « toit »
  - = C'est de la tour que Paul regarde le toit ((V N) SP) : le SP « de la tour » est complément circonstanciel de lieu du verbe « regarder »

Un **syntagme adjectival** peut dépendre syntaxiquement d'un nom ou de certains verbes. Il y a ambiguïté lorsque, dans une séquence, un syntagme adjectival suit plusieurs constituants de ce type, qui sont autant de points de rattachement possibles. Voici un exemple où l'adjectif suit un nom objet qui lui-même suit un verbe :

- (2) Je bois mon café chaud
  - = mon café chaud, je le bois ; c'est mon café chaud que je bois (V (N A)) : l'adjectif « chaud » est épithète liée au nom « café »
  - = mon café, je le bois chaud ; c'est mon café que je bois chaud ((V N) A) : l'adjectif « chaud » est attribut de l'objet « mon café »

#### 3.2. La fonction des syntagmes

Les ambiguïtés qui ont trait à la fonction des syntagmes tiennent d'une part à ce qu'une même marque grammaticale (ou une absence de marque) peut correspondre à plusieurs fonctions distinctes, et d'autre part à ce qu'une même place sur la chaîne peut être occupée par des termes ayant une fonction différente.

Ainsi l'incertitude sur la fonction syntaxique d'un terme donné peut être due à **l'absence d'une unité grammaticale** explicite, par exemple :

- (3) Il attend la nuit
  - = il attend que la nuit vienne (objet direct)
  - = il attend (quelque chose ou quelqu'un) pendant la nuit (circonstant de temps)

Il existe des places ambiguës, qui, dans certaines constructions syntaxiques, peuvent être occupées par des termes assurant des fonctions différentes. Parmi ces constructions, on peut citer notamment les constructions **interrogatives partielles**, comme :

- (4) Quel auteur cite ce conférencier ?  
= quel est l'auteur qui (sujet) cite ce conférencier (objet) ?  
= quel auteur (objet) ce conférencier (sujet) cite-t-il ?

## Exercice 2

Expliquez pourquoi les phrases suivantes sont ambiguës :

- (1) Il a retrouvé la voiture endommagée
- (2) Il a dit qu'il donnerait son avis par fax
- (3) J'ai parlé au professeur de football américain
- (4) Laissez-moi cinq minutes
- (5) Nadine couvre la corbeille de fleurs
- (6) J'ignore quels ennemis redoutaient les soldats

### 4. Les ambiguïtés prédicatives

Les ambiguïtés prédicatives concernent la structuration de la phrase en **propositions sous-jacentes**. Il s'agit de retrouver les **relations prédicatives** qui articulent prédicats, arguments et circonstants, c'est-à-dire d'identifier ces différents éléments et de reconstituer des relations non immédiatement appréhendables « en surface ».

#### 4.1. Restituer les arguments

Il existe en français certaines constructions dans lesquelles un groupe nominal donné peut être interprété de plusieurs façons quant au type d'argument qu'il représente par rapport au prédicat. Ce sont en particulier des constructions avec un verbe à **l'infinitif**, et des constructions avec une **nominalisation**.

Ainsi, dans une **construction causative** (*faire* + Vinf), un nom objet du complexe verbal suit le verbe à l'infinitif, ou bien un pronom clitique objet précède ce complexe. Ce nom (ou ce pronom) peut être compris soit comme premier argument, soit comme second argument du prédicat que représente le verbe à l'infinitif. Par exemple :

- (1) Faites-le voir !  
= faites qu'il voie ! (*le* = support du verbe *voir*)  
= faites qu'on le voie, montrez-le ! (*le* = objet du verbe *voir*)

Dans le même type de construction, le nom objet du verbe à l'infinitif est suivi d'un groupe prépositionnel constitué d'un nom introduit par *à*, ou bien un pronom clitique (équivalent à « à N ») précède *faire*. Le groupe « à N » ou le pronom clitique est susceptible d'être compris soit comme premier argument, soit comme troisième argument (bénéficiaire) du prédicat. Par exemple :

- (2) J'ai fait faire un costume à Pierre  
= j'ai fait faire un costume par Pierre (Pierre = agent du prédicat « faire »)  
= j'ai fait faire un costume pour Pierre (Pierre = bénéficiaire du prédicat « faire »)

Concernant les constructions où un prédicat apparaît sous forme d'une **nominalisation** (il s'agit de structures du type : N1 *de* N2, où N1 est un prédicat nominalisé), la question est alors de savoir si le N2 doit se comprendre comme premier ou comme second argument du prédicat réalisé sous la forme nominale N1. Par exemple :

- (3) Le choix du médecin peut se discuter  
= le choix que fait le médecin (*médecin* = premier argument du prédicat « choisir »)  
= le choix que (le patient) fait du médecin (*médecin* = second argument du prédicat « choisir »)

#### 4.2. Restituer les prédications

Il existe en français certaines constructions dans lesquelles la présence en surface d'un groupe peut être interprétée de plusieurs manières, selon la façon dont on restitue les relations prédicatives sous-jacentes. Il s'agit d'une part de constructions dites **elliptiques** et d'autre part de constructions dites **réduites**.

On peut considérer qu'il y a ellipse dans les constructions **comparatives** et dans certaines constructions coordonnées. L'incertitude porte alors sur le statut du groupe (généralement nominal) présent en surface, introduit par une conjonction : il peut en effet être compris comme premier ou comme second argument de la relation prédicative sous-jacente. Par exemple :

- (4) Georges admire Marie autant que Jean  
= autant que Jean admire Marie (le GN *Jean* est interprété comme premier argument du prédicat sous-jacent « admirer »)  
= autant que Georges admire Jean (le GN *Jean* est interprété comme second argument du prédicat sous-jacent « admirer »)

Après certains verbes, dits d'« attitude propositionnelle » (comme *juger, croire, trouver, voir*, etc.), une suite composée d'un nom suivi d'un adjectif qualificatif peut être comprise de deux façons différentes : l'adjectif peut être interprété comme une épithète du nom avec lequel il constitue un GN complexe objet du verbe, ou bien il peut être interprété comme un attribut du nom objet. Dans les deux cas, la suite « nom + adjectif » peut être comprise comme équivalant à une prédication sous-jacente « nom (*être*) adjectif » ; mais dans le premier cas, il y a équivalence avec une proposition **relative**, alors que dans le second cas il y a équivalence avec une proposition **complétive**. Par exemple :

- (5) Le magistrat juge les enfants coupables  
= le magistrat juge les enfants (qui sont) coupables (réduction de relative)  
= le magistrat juge (que) les enfants (sont) coupables (réduction de complétive)

Ce type d'ambiguïté n'est pas sans rappeler celui que nous avons déjà évoqué au niveau de l'analyse syntagmatique, concernant le double rattachement possible de certains adjectifs, soit comme épithètes soit comme attributs d'un nom objet (*Elle boit son café chaud*), à cette différence près que dans de tels exemples, le fonctionnement de l'adjectif comme attribut de l'objet ne peut pas s'analyser comme une réduction de complétive (*\*Elle boit que son café est chaud*). Mais, qu'il s'agisse de *Il juge les enfants coupables* ou de *Elle boit son café chaud*, il faut dans les deux cas déterminer l'**incidence** de l'adjectif : incidence au seul nom objet, ou bien incidence à la relation entre le verbe et l'objet.

### 4.3. Retrouver l'incidence des circonstants

Il existe un cas spécifique de pluralité d'incidences intra-prédicatives, que l'on appelle la « dépendance à (plus ou moins grande) distance ». Il s'agit du cas où un circonstant précède une série de prédications emboîtées au sein d'une phrase complexe.

Ainsi dans des structures **interrogatives** partielles portant sur un circonstant initial, ce dernier peut être incident soit au prédicat principal, soit au prédicat de la complétive emboîtée, par exemple :

- (6) Quand as-tu affirmé que Paul était mort ?
  - = tu as affirmé quand, que Paul était mort ? (*quand* incident à « toi affirmer »)
  - = tu as affirmé que Paul était mort quand ? (*quand* incident à « Paul mourir »)

### Exercice 3

Expliquez pourquoi les phrases suivantes sont ambiguës :

- (1) Je l'ai souvent entendu chanter
- (2) La peur du gendarme
- (3) Cette femme aime son fils plus que son mari
- (4) Je lui ai fait dire que Pierre ne viendra pas
- (5) Paul croit sa secrétaire mariée
- (6) A qui as-tu dit que Jean téléphonera ?

## Chapitre 4

# La morphosyntaxe

### Objectif

---

- Comprendre les différentes variations qui affectent les mots de la langue

#### Plan

1. Qu'est-ce que la morphosyntaxe ?
2. Morphosyntaxe et pathologie
3. Les marques grammaticales à l'oral et à l'écrit

### 1. Qu'est-ce que la morphosyntaxe ?

La morphosyntaxe, comme son nom l'indique, est l'étude conjointe de la *morphologie* (la forme des mots) et de la *syntaxe* (la position et la fonction des mots dans la phrase). Il s'agit donc d'étudier la façon dont les mots varient selon la relation qu'ils entretiennent avec les autres mots de la phrase.

Le phénomène par excellence à travers lequel se manifeste pleinement la morphosyntaxe est celui de l'**accord**, dans la mesure où l'accord consiste pour un mot variable à recevoir d'un autre mot de la phrase ses particularités morphologiques, à savoir son genre, son nombre et éventuellement sa personne. Ce transfert de traits morphologiques a lieu selon certaines configurations syntaxiques de la phrase.

On distingue trois grands types de configurations syntaxiques à travers lesquelles se manifeste le phénomène de l'accord :

- à l'intérieur du groupe nominal (déterminant/adjectif-nom) (ex : *les petits enfants*)
- dans le cadre de la phrase simple :
  - o accord sujet-verbe : ex : *les enfants mangent* ;
  - o accord verbe-objet : ex : *les bonbons que les enfants ont mangés* ;
- au-delà des limites de la phrase simple :
  - o GN-apposition : ex : *les enfants, fatigués, sont allés se coucher*
  - o GN-pronom : ex : *les enfants se sont réveillés, ils sont ensuite allés se promener*

Le donneur d'accord est généralement un nom ou un pronom, le receveur peut appartenir à différentes classes de mots, telles que : le déterminant, l'adjectif, le verbe (ainsi que le participe passé) et le pronom.

Ce sont les **affixes** ou **morphèmes flexionnels** qui interviennent dans le phénomène de l'accord.

#### QU'EST-CE QU'UN MORPHEME ?

Le morphème est la plus petite unité de sens de la langue. On distingue deux types de morphèmes :

- les morphèmes **flexionnels** : servent à construire des formes différentes d'une même unité lexicale, ils sont porteurs d'une signification grammaticale et ne créent pas de nouvelles unités (ces différences sont liées au contexte d'insertion : genre, nombre et pour les verbes, marque de temps, mode et personne) (ex : *m-on, courageu-x/-se, chant-ons*, etc.) ;
- les morphèmes **dérivationnels** : servent à la construction d'unités lexicales différentes de celles à partir desquelles elles sont construites, il s'agit de préfixes ou de suffixes qui servent à former des dérivés ou des mots nouveaux (ex : *-ation* dans *navigation* à partir de la base verbale *naviguer*).

Les mots sont affectés par l'accord en vertu des **rappports syntaxiques et sémantiques** qu'ils entretiennent directement ou indirectement avec le nom tête ou avec le groupe nominal.

Il arrive parfois que seul l'accord permette de lever l'ambiguïté de séquences linéaires qui admettent plus d'une analyse syntaxique. Par exemple, dans le groupe nominal : *une robe de tissu écossais(e)* ou *un cheval de race noir*, le genre de l'adjectif épithète fonctionne comme une instruction déterminant son rattachement soit au nom *robe*, soit à son complément *tissu*.

## 2. Morphosyntaxe et pathologie

La morphosyntaxe (ou la syntaxe) est parfois fortement affectée chez certains patients atteints d'aphasie. Il est intéressant de voir, à travers certaines épreuves proposées à ce type de patients, comment se manifestent les troubles de la morphosyntaxe et de la syntaxe.

Une des épreuves proposée aux aphasiques consiste à reconstituer des énoncés dont chaque fragment graphique figure sur un petit carton distinct. Par exemple :

**les / petites / chattes / noires / boivent / le / bon / lait / blanc**

et aussi : **la / petite / fille / joue / avec / le / gros / ballon**

Devant cette épreuve, les aphasiques se trouvent en difficulté mais bien que le résultat final soit erroné dans les deux cas, il importe de voir que les problèmes rencontrés sont différents pour les uns et pour les autres.

Les réponses des aphasiques de Wernicke :

- *les chattes blanc noires boivent le lait bon petits*
- *les chattes boivent le lait blanc noir bon petites*
- *la fille petite gros avec le ballon joue*
- *avec le ballon joue la petite fille gros*

Les réponses des aphasiques de Broca :

- *petites noires chattes boivent les blanc bon le*
- *les boivent chattes petites noires bon lait blanc le*
- *fille la joue petite grand le avec ballon*
- *grand ballon le joue petite fille la avec*

Il est important de ne pas s'arrêter à l'apparente incohérence des réponses et de tenter de voir si, en deçà, on peut repérer une logique grammaticale.

### QUESTION :

Quelle est la logique grammaticale sous-jacente à chaque type de réponses, pour les aphasiques de Wernicke d'une part et pour les aphasiques de Broca d'autre part ?

Les réponses des Wernicke : on note (i) une indépendance totale de l'adjectif par rapport au nom ; (ii) les règles d'accord en genre et en nombre ne sont pas prises en compte. En revanche, on note (iii) la persistance de la relation (déterminant + nom) : *les chattes* ainsi que celle (préposition + déterminant + nom) : *avec le ballon*.

Les réponses des Broca : les fragments ne sont pas, contrairement aux apparences, alignés de façon arbitraire, car il est possible d'isoler dans les réponses ce qui est (féminin + pluriel) de ce qui est (masculin + singulier), ce qui est (masculin + singulier) de ce qui est (féminin + singulier). En revanche, sont négligées les relations (préposition + déterminant + nom).

On constate alors que les règles grammaticales nécessaires à l'élaboration d'un énoncé ne renvoient pas à un processus unique. Les aphasiques ne restent pas sans réponse grammaticale : ils témoignent d'une grammaticalité partielle.

Il est intéressant de réfléchir sur la différence grammaticale des deux types de réponses que nous impose la pathologie. La contrainte grammaticale qui relie (*avec + la + fleur*) n'est pas du même ordre que celle qui nous fait préférer (*la fleur verte*) à (*la fleur vert*). Autrement dit, être capable d'analyser le lien nécessaire entre (préposition + déterminant + nom) avec les contraintes d'ordre que cela impose, n'implique pas la capacité d'accorder en genre et en nombre. Inversement, il est possible de faire une analyse en genre et en nombre sans pour autant que celle-ci s'appuie sur le précédent type de relation. Il s'agit donc de deux types de contraintes grammaticales distincts et qui, dans l'aphasie, sont atteintes à l'exclusion l'une de l'autre. **Ce qui, chez le normal, apparaît simultanément, est dissocié de façon nette par la pathologie.**

Il convient donc de poser la grammaticalité comme conjonction d'une double capacité d'analyse, c'est-à-dire de deux processus autonomes :

a) Dans un cas, la possibilité de réunir des morceaux de façon à produire sous cette forme **“avec la poupée”** ou bien **“je te le dirai”** témoigne de la persistance d'une capacité à analyser chacun des fragments comme faisant partie d'un tout. C'est-à-dire la capacité d'élaborer formellement de **l'unité** élémentaire dans le sens où tel ou tel fragment ne se suffit pas à lui-même mais implique les autres. Le processus qui élabore de l'unité est alors appelé capacité de **segmentation**.

b) Dans l'autre cas, le fait de pouvoir distinguer d'une part **“petites boivent”** et de l'autre **“lait bon blanc”** témoigne de la persistance à analyser chacun des morceaux comme étant du même et du différent. C'est-à-dire la capacité d'élaborer formellement de **l'identité** élémentaire, dans la mesure où les divers éléments entrent dans un rapport de différenciation. Le processus qui élabore l'identité est appelé capacité de **différenciation**.

Être aphasique, c'est avoir un langage obligatoirement et exclusivement régi par un seul de ces rapports grammaticaux qui devient alors hypertrophié. La pathologie est alors l'occasion d'observer :

- une segmentation sans différenciation (appelée généralement aphasie de Wernicke) et...
- une différenciation sans segmentation (appelée généralement aphasie de Broca).

L'aphasique de Wernicke, parce qu'il est incapable de différenciation et donc de production d'identique, est incapable de contrôler la limite de ce qui est obligatoirement redondant et ce qui ne l'est pas. La syntaxe implique ainsi, chez le normal, ce à quoi les aphasiques de Wernicke n'ont plus accès : l'analyse par différenciation qui s'articule à l'analyse par segmentation et conduit à l'effacement de l'autonomie des unités dans le syntagme.

C'est-à-dire que la syntaxe suppose la double capacité de différencier des identités et de segmenter des unités ; que manque l'une ou l'autre de ces capacités et le message devient a-syntaxique de deux façons typiquement antinomiques.

Un autre fait intéressant, concernant l'application de règles morphosyntaxiques chez les aphasiques, est qu'il a été montré que les aphasiques systématisaient aveuglément leurs réponses en fonction des seules données inscrites dans un test, sans pouvoir modifier eux-mêmes la règle ainsi induite.

Le fait aphasique, ce n'est pas d'avoir suivi la règle induite par le test, c'est d'en être prisonnier et de ne pas pouvoir la contredire. On met ainsi en lumière ce que l'aphasique est encore capable d'analyser et ce qu'il n'analyse plus. Par exemple (I = interlocuteur ; M = malade) :

Règle donnée :

**I = la roue > les roues / une roue > des roues**

Applications du patient :

<b>I</b>	<b>M</b>
<b>la voiture</b>	<b>les voitures</b>
<b>une voiture</b>	<b>des voitures</b>
<b>la roue de la voiture</b>	<b>les roues des les voitures</b>

Et le malade est incapable de se corriger !

L'aphasique, faute d'être capable lui-même de règle, adhère à celle qu'on lui propose, où qu'elle mène ! On peut alors faire le départ entre le processus grammatical qui lui permet encore de contrôler le test et le processus « disparu » qui aurait dû lui permettre de falsifier lui-même la règle induite par le test.

#### QUESTION :

Quelle est la règle induite par le test ? Quelle est la règle que le patient n'a pu induire du test proposé ?

Tous les mots au singulier deviennent pluriel, mais certains mots sont invariables, comme les prépositions ! C'est là que le patient s'est fait piéger, il a appliqué aveuglément cette règle sans tenir compte du fait que la préposition « de » ne pouvait varier comme les déterminants et les noms.

L'aphasie constitue un trouble qui affecte spécifiquement la grammaticalité. L'aphasique adhère à la règle induite par un test-piège, faute d'une abstraction résultant de principes analytiques. Cette adhérence au test peut se présenter comme une performance sans compétence puisque la règle explicite du test se substitue à la formalisation implicite disparue. Le langage aphasique n'est pas un simple appauvrissement du langage normal, c'est un langage dont les processus performanciers sont disjoints de principes sous-jacents disparus.

### 3. Les marques grammaticales à l'oral et à l'écrit

Les marques grammaticales ont des formes différentes dans le code oral et dans le code écrit. En français, la forme écrite a pris par rapport à la forme orale de la langue une sorte d'autonomie.



Si on demande à un francophone : « Comment forme-t-on en français le pluriel des noms ? », il y a fort à parier qu'il répondra : « On ajoute un *-s* à la fin ». Si on lui demande : « Comment forme-t-on le féminin des adjectifs *bleu, noir, gris, rond, divin* ? », il répondra : « On ajoute un *-e* à la forme du masculin ».

Or il faut se rendre compte que ces règles ne correspondent absolument pas à ce qui se passe dans la langue orale, et qu'elles ne décrivent qu'un phénomène orthographique. Il faut apprendre à observer vraiment les phénomènes qui se passent à l'oral pour prendre conscience que le fonctionnement effectif de la langue orale est différent de celui que manifeste le code écrit.

Dans un groupe nominal comme : *les grands écrivains américains*, la forme écrite marque le pluriel quatre fois, c'est-à-dire à la fin de chaque mot ; dans la forme orale, seuls l'article et la liaison indiquent qu'il s'agit d'un pluriel : /legrãzẽkrivẽzamerikẽ/ : le code écrit est morphologiquement plus redondant que le code oral.

On pourrait faire des remarques analogues sur des faits de morphologie verbale. Le verbe *croire* a toute une série de formes graphiques distinctes qui se prononcent toutes /krwa/ : *crois, croit, croie, croies, croient*. Ces différences graphiques permettent de distinguer non seulement les personnes grammaticales, mais aussi le mode (indicatif *vs* subjonctif).

En général, si les informations présentes dans la forme verbale écrite sont absentes de la forme verbale parlée, elles se retrouvent dans un même énoncé sous une autre forme : ainsi, si la forme /krwa/ appartient à la première personne du mode indicatif, on aura nécessairement un sujet de forme *je* qui fournira l'indication de personne, etc.

Le phénomène de l'accord, fondé sur cette **redondance des marques grammaticales**, permet d'assurer la cohésion du message écrit en indiquant clairement les relations entre les éléments de la phrase, afin d'éviter d'éventuelles équivoques à l'écrit ou de pallier d'éventuelles défaillances du système.

#### QUESTION :

Par exemple, dans la conjugaison du verbe *danser* au présent de l'indicatif : *je danse, tu danses, il danse, nous dansons, vous dansez, ils dansent*, combien distingue-t-on de personnes à l'écrit et à l'oral ?

On distingue 5 personnes à l'écrit par les désinences (*-e, -es, -ons, -ez, -ent*) et seulement 3 personnes à l'oral ([õ], [e] et le [ø] muet).

#### QUESTION :

Dans la phrase : *les enfants sont couchés*, combien de fois apparaît la marque du pluriel à l'écrit et à l'oral ?

La marque du pluriel apparaît à quatre reprises à l'écrit : au moyen du *-s* du pluriel (*les, enfants* et *couchés*) et de la terminaison *-nt* de la P6. En revanche, on ne l'entend que trois fois : l'article pluriel [le], la liaison marquée par [z] et le verbe *être* conjugué au pluriel [sõ].

### Exercice

Classez les marques du genre et du nombre (à l'écrit et à l'oral) dans la phrase suivante (tirée de R. Queneau, *Les fleurs bleues*) :

« Il ne battit point sa femme parce que défunte, mais il battit ses filles au nombre de trois ; il battit des serviteurs, des servantes, des tapis, quelques fers encore chauds, la campagne, monnaie et, en fin de compte, ses flancs. »

Vous utiliserez le plan suivant :

Le genre :

1. Le genre est marqué à l'**oral**
  - a. Marquage lexical
  - b. Marquage grammatical
    - i. Morphème grammatical libre
    - ii. Morphème grammatical lié
2. Le genre **n'est pas** marqué

Le nombre :

1. Le nombre est marqué à l'oral
2. Le nombre est marqué à l'écrit (uniquement)
  - a. Morphème grammatical libre
  - b. Morphème grammatical lié
3. Le nombre n'est pas marqué

## Chapitre 5

# L'acquisition de la (morpho)syntaxe

### Objectif

---

- Connaître les étapes fondamentales de l'acquisition de la morphosyntaxe

#### Plan

1. Syntaxe et lexique
2. L'assemblage de mots
  - 2.1. Les premières combinaisons
  - 2.2. Les pronoms
  - 2.3. Les articles
  - 2.4. Les prépositions
  - 2.5. La négation
  - 2.6. La possession
  - 2.7. Les connecteurs et les structures complexes
3. La complexification
  - 3.1. Les pronoms relatifs
  - 3.2. La surgénéralisation

Les enfants bâtissent les fondations de leur langue maternelle au cours des quatre premières années. Ils y consacrent de nombreuses heures, à peu près 10 heures par jour dès six ou sept mois, ce qui fait environ 12 300 heures à l'âge de quatre ans. Ils y travaillent d'une manière souvent invisible (on ne voit fonctionner les processus de compréhension que lorsqu'ils échouent) et surtout très concentrée.

### 1. Syntaxe et lexique

Il y a des liens étroits entre les mots et les structures syntaxiques dans lesquelles ces mots peuvent apparaître. Les mots ainsi que les constructions ont des significations, et ces deux composants forment la syntaxe. Donc les enfants doivent les apprendre ensemble afin d'apprendre la syntaxe. Ce lien entre mots et constructions joue un rôle central dans les processus d'acquisition. Et l'apprentissage des constructions dépend de l'apprentissage des mots eux-mêmes (verbes, noms, prépositions, adjectifs).

Sans mots, il n'y a pas de langage, pas de syntaxe. La première tâche à laquelle se livrent les enfants est d'accumuler un premier vocabulaire.

Les enfants produisent leurs premiers mots vers 12-24 mois, et leurs premières combinaisons de mots souvent vers 16-20 mois. Ils utilisent des moyens linguistiques réduits pendant ces premiers mois ; afin de faire comprendre ce qu'ils veulent, ils se servent souvent de gestes (indications du doigt, regards, toucher, etc.) autant que de mots.

Ils combinent même ces gestes avec leurs premiers mots : ils indiquent du doigt ce qui les attire, un chien, par exemple, tout en disant ou le mot *chien* ou le déictique *là*.

Les enfants commencent à se servir aussi d'expressions extraites du parler adulte sans les analyser, telles *apu* (= il y a plus), *illéou* (= où il est ?), *patè* (= par terre), *kéchéchécha* (= c'est quoi ça ?) (M. 22 mois). Ce n'est que plusieurs mois plus tard qu'ils arrivent à analyser les formes conventionnelles cachées dans ces expressions. Ils s'appuient aussi, fréquemment, sur les expressions déictiques (*regarde*, *viens*, etc.) souvent accompagnées de gestes. Et ils combinent les mots-phrases tels *apu* et les déictiques avec d'autres mots lorsqu'ils commencent à construire des énoncés à deux ou trois éléments.

## 2. L'assemblage de mots

L'enfant durant cette période (à partir de 20 mois) commence à combiner des mots entre eux. On entend alors des énoncés comme les suivants :

- *apu papo* (= a plus chapeau = je ne veux pas de ce chapeau) (12 mois) ;
- *illé papa* (= où il est papa), *apala papa* (= il est pas là papa), *a papa* (= voilà papa) (18 mois) ;
- *patè titi* (= par terre écrire) (11 mois) ;
- *popo ché* (= chapeau chercher) (11 mois).

Ce qui caractérise la période d'assemblage de mots, c'est la fréquence très élevée de l'omission des classes grammaticales dans le système nominal (déterminants, préposition) et dans le système verbal (pronoms, auxiliaires, copules), ce qui donne des énoncés de style télégraphique, comme : *Pourquoi prendre bavoir Marina ?* (= Pourquoi tu prends un bavoir pour moi ?) ou encore : *Marina contente avoir petite sœur* (= Marina est contente d'avoir une petite sœur (2 ans et demi)).

Cela tend à confirmer l'hypothèse qu'au début, la grammaire de l'enfant est limitée aux catégories lexicales, le système grammatical/fonctionnel étant soumis à une maturation plus tardive.

### 1. Les premières combinaisons

Les premières combinaisons comportent deux mots. Dans les énoncés suivants, les enfants semblent combiner un seul prédicat avec toute une collection de noms, comme avec les prédicats *partir*, *mettre*, et *chercher* qui suivent :

- *pati maman* (= partie maman), *pati papa* (= parti papa), etc. (21 mois) ;
- *bolo mè* (= robe mettre), *papo mè* (= chapeau mettre), *man mè* (= ruban mettre) (21 mois) ;
- *chéché lèt* (= chercher lettre), *chéché chapo* (= chercher chapeau), *chéché mato* (= chercher manteau), *chéché tutur* (= chercher voiture), etc. (26 mois)

L'ordre des mots chez les enfants ne ressemble pas à l'ordre sujet-verbe-objet, comme on a pu le voir à travers les énoncés comme : *popo ché*, *bolo mè*. Pourtant l'ordre des mots chez les enfants reflète l'ordre qu'ils entendent dans le parler adulte où, par exemple, les groupes nominaux (sujets ou objets) suivent (ou précèdent) le verbe dans les constructions détachées qui sont répandues dans le français parlé.

Chez les enfants, on entend les groupes nominaux (sujets ou objets) mais pas les pronoms clitiques qu'ils ne savent pas encore produire et qui sont obligatoires dans ces constructions. Ils produisent donc des énoncés tels que les suivants :

- *cassées les jambes* (= elles sont cassées les jambes) (18 mois) ;
- *fermée la fenêtre* (= elle est fermée la fenêtre) (19 mois) ;
- *o até apyé maman* (= elle a jeté du papier maman) (26 mois) ;
- *a passé tram* (= il a passé, le tram), *chercher le jus moi* (= je veux chercher le jus, moi) (29 mois)

## 2. Les pronoms

Les pronoms apparaissent assez tôt, mais il est possible que d'abord, les enfants ne les analysent pas et ne se rendent pas compte de leur rôle grammatical dans des énoncés comme : *Pierre i fait, Pierre i sait, Pierre i casse, Pierre i pleure* (P, 18 mois).

Les pronoms personnels apparaissent entre deux ans et deux ans et demi. En tant que référence à soi, les enfants emploient d'abord ou leur propre nom (ex : *Marina fait coquaine*, 2 ans et demi) ou un nom comme *bébé*. Puis ils s'acheminent vers l'emploi du *moi*.

La marque de la P1 est réalisée soit par *moi*, soit par *je* : *moi ai couru* (= moi j'ai couru) (24 mois) ; *moi est pas vilain* (26 mois) ; *moi le ferai pas* (26 mois) ; *un peu j'ai faim* (26 mois).

Le développement du système pronominal à toutes les personnes du singulier et du pluriel est assez long. En effet, on voit ici une progression lente. Puis quand les enfants y ajoutent les pronoms objets, d'autres problèmes surgissent. Par exemple, ils placent le pronom objet avant le pronom sujet au lieu de le placer entre le pronom sujet et le verbe, et ils essaient de préserver le *la* féminin même avant une voyelle : *le j'aime* (= je l'aime), *le j'ai* (= je l'ai) (32 mois), *moi la l'ai vu* (= moi je l'ai vu) (30 mois), *tu la l'ôtes* (= tu l'ôtes), *ne la l'ôtes pas* (= ne l'ôtes pas) (30 mois), *il la l'ouvre* (= il l'ouvre) (30 mois).

Les pronoms objets indirects à la troisième personne sont difficiles à employer. Les combinaisons de clitiques objets direct et indirect posent un problème d'ordre : à la première et à la deuxième personne, l'objet indirect précède l'objet direct (*Marie me/te le donne*) ; mais à la troisième personne, l'objet indirect suit l'objet direct (*Marie le lui donne*). Les enfants ont tendance à éviter ces combinaisons de clitiques surtout à la troisième personne, et, même à quatre ans, ils produisent des énoncés fautifs comme *Le monsieur leur le donne* (= *le leur*). Ils évitent même de produire *lui* comme clitique indirect, et disent, par exemple, *je dis à elle* au lieu de *je lui dis*.

## 3. Les articles

Parmi les autres éléments qui manquent dans les premières combinaisons enfantines, on compte les articles définis et indéfinis. Les enfants commencent avec une voyelle quelconque attachée au début du mot. On entend des formes comme celles-ci :

- *e so* (= le/un seau) ; *a pe* (= la pelle), *a dun* (= la lune), *etetet* (= des/les chaussettes) (11 mois) ;
- *a push* (= la bouche), *afof* (= un œuf) (22 mois) ;
- *onof* (= un œuf), *a garçon* (= un garçon) (23 mois)

Les études menées sur le statut morphologique des articles définis dans le langage enfantin soulignent qu'au début, l'unité [dét+nom] semble difficilement décomposable. Certains auteurs parlent de préfixes, tandis que d'autres parlent de « fillers », des éléments

prénominaux ou préverbaux qui sont produits à la place d'un déterminant ou d'un pronom. C'est seulement dans un deuxième temps que les articles sont (ré)analysés en tant que morphèmes indépendants.

L'apprentissage des articles — défini, indéfini, et partitif — prend beaucoup de temps avant de correspondre à l'usage des adultes. Et même âgés de trois ou quatre ans, les enfants n'auront pas encore maîtrisé toutes les règles qui gouvernent l'emploi de l'article défini *vs* l'article indéfini. Ils auront tendance jusqu'à l'âge de cinq ou six ans à sur-employer l'article défini, comme si les référents des syntagmes nominaux étaient connus des auditeurs alors qu'ils ne le sont pas. La relation entre la connaissance mutuelle et l'emploi des articles n'est pas facile à maîtriser.

#### 4. Les prépositions

A côté des articles, les enfants omettent aussi les prépositions. Ils produisent des énoncés comme : *maman chercher lettre papa* (= maman cherche la lettre de papa), ou *prendre sucre cuiller* (= je veux prendre du sucre avec la cuiller). Les prépositions n'apparaissent dans leur parler qu'entre 23 et 26 mois.

Ils auront encore besoin de deux ou trois années avant de pouvoir donner la description de situations spatiales précises ou de pouvoir expliquer comment il faut ranger les objets dans l'espace.

#### 5. La négation

La négation pose aussi des problèmes quant à l'ordre des mots. Les enfants se trompent d'abord dans l'organisation linéarisée de l'élément négatif, du verbe et des pronoms clitiques, surtout quand ils essaient de produire un énoncé à deux propositions :

- *sales, mes chaussures, pas les mettre, des pantoufles* (= mes chaussures sont sales, je ne veux pas les mettre ; je mettrai des pantoufles) (26 mois)
- *pas c'est monmon* (= ce n'est pas Raymond) (26 mois)
- (deux chiens qui partent) : *un est parti et puis un pas est parti* (= l'un est parti et l'autre n'est pas parti) (27 mois) ;
- *est sage moi, Madeleine pas sage* (= moi je suis sage ; Madeleine n'est pas sage) (29 mois)
- *cache le pas* (= ne le cache pas) (30 mois) ;
- *j'ai déjà pas vu des soldats comme ça* (= je n'ai pas encore vu...) (32 mois)
- (après s'être blessé sur des orties) : *pourquoi tu m'as dit pas de toucher à les orties ?* (= pourquoi tu ne m'as pas dit de ne pas toucher aux orties ?) (36 mois)
- *j'ai mal pas* (3 ans, Marina)

Le placement de la négation dépend de la présence des verbes auxiliaires, des pronoms clitiques, et des éléments qui peuvent introduire les phrases compléments (*à, de, que, etc.*), autant que du temps du verbe. Et l'on voit plusieurs espèces d'erreurs jusqu'à l'âge de quatre ans et même plus tard dans la production des énoncés négatifs. Les enfants doivent en plus distinguer entre la négation lexicale (*mettre vs ôter, faire vs défaire*) et la négation syntaxique (*ne... pas, ne...rien, ne...jamais, etc.*).

#### 6. La possession

La possession exprimée par les pronoms engendre aussi des problèmes d'ordre et d'organisation sémantique concernant la relation entre celui qui possède et le genre de l'objet

possédé. Au début, les enfants évitent souvent les problèmes en se servant des noms pour indiquer celui qui possède l'objet en question. Mais là, on trouve un ordre variable pour les noms dans ces premières expressions de la possession :

- *lou tè* (l'ours tête = la tête de l'ours) (20 mois) ;
- *papa achèt* (papa assiette = l'assiette de papa) (22 mois) ;
- *beu tatin* (beurre tartine = tartine de beurre) (24 mois)

Puis les enfants commencent à se servir des prépositions *à* ou *de* :

- *la cuiller de papa et celle de moi* (11 mois)
- *ce papier il est à moi* (26 mois)
- *le béret de moi* (26 mois)

à côté des déterminants possessifs : *ça c'est mon livre* (26 mois), mais ils emploient ces derniers souvent à tort, avec *mon* pour *ton*, *mon tien* pour *le tien*, *ta tienne* pour *la tienne*, *les siennes à toi* pour *les tiennes*, et ainsi de suite même jusqu'à l'âge de six ou sept ans.

## 7. Les connecteurs et les structures complexes

Une fois que les enfants commencent à produire des constructions plus complexes, il devient difficile, souvent, de savoir s'ils ont bien appris la signification d'une conjonction, ou s'ils n'ont qu'appris une formule convenable sans comprendre encore ce que veulent dire, par exemple, les conjonctions *après que* ou *puisque*. En effet, les conjonctions sont totalement absentes des premières combinaisons de phrases :

- *tu vas voir fais la musique* (= tu vas voir comme je fais ...) (11 mois)
- (veut monter regarder par la fenêtre) *une chaise voir i pleut* (= pour voir s'il pleut) (26 mois)
- *a dit papa veut une cuillère* (= papa a dit qu'il veut ...) (28 mois)
- *une soucoupe cassée papa pas là* (= ... cassée quand papa était pas là) (29 mois)
- *j'ai peur ça tombe* (= j'ai peur que ça ne tombe) (36 mois)

Vers deux ans et demi, les enfants commencent à employer des conjonctions comme *et* ou *puis* (dans les narrations) ; *que* (pour introduire les relatives et les complétives) ; *quand*, *si*, et *parce que* (pour marquer les relations temporelles ou causales). Ensuite ils ajoutent *après que*, *avant que*, *alors que*, *pour que*, etc. mais avec des fautes d'usage qui révèlent qu'ils n'ont pas encore maîtrisé les significations précises. Et lorsqu'on examine leur compréhension des conjonctions temporelles, par exemple, on trouve qu'à part une appréciation de la séquence dans le temps, les enfants, même à quatre ou cinq ans, n'arrivent pas à comprendre *avant que* et *après que*.

Ils interprètent toujours la succession des événements d'après l'ordre mentionné, ils traitent donc le premier événement dont on parle comme le premier dans la réalité, le deuxième événement énoncé comme le deuxième dans la réalité, et ainsi de suite. Passer de la parataxe à l'hypotaxe prend du temps. Et marquer la relation précise entre les phrases demande une maîtrise de la signification des mots et de la signification des constructions (relative, causale, temporelle) ainsi que de leur fonction dans l'usage quotidien.

Entre 3 et 4 ans, les enfants, n'utilisent pas encore de manière conventionnelle les connecteurs du langage qui relient les propositions. Ils emploient beaucoup de déictiques temporels comme « ici », « là », « maintenant » ou simples coordinateurs comme « et », « mais ».

Au cours de cette période, il s'agit de marquer l'ajout d'un événement plutôt qu'une relation particulière entre les différents événements. Cette stratégie souligne d'une part qu'ils ont des difficultés à construire un récit décontextualisé et d'autre part, qu'ils réalisent plus une sorte d'énumération des différents états de choses.

### 3. La complexification

Après l'âge de 3 ans, le développement morphosyntaxique n'est pas terminé. C'est à cet âge que se multiplient les prépositions moins courantes, que se généralise l'usage des pronoms relatifs, des temps verbaux les plus rares, l'usage des verbes modaux. Cette complexification se continuera jusqu'à l'âge scolaire et au-delà.

#### 1. Les pronoms relatifs

Concernant les pronoms relatifs, ils sont acquis par ordre de difficulté : le pronom *que* tend à être utilisé là où les pronoms *qui* ou *dont* seraient nécessaires. Ces derniers arrivent plus tardivement parce qu'ils sont plus complexes (surtout le pronom *dont*) : *C'est moi que je vais mettre mes chaussures* (Marina, 3 ans).

#### 2. La surgénéralisation

C'est aussi à cet âge que commence à apparaître un grand nombre de **surgénéralisations** syntaxiques. L'enfant ayant appris, par exemple, l'emploi du suffixe « é » pour indiquer le participe passé, applique ce principe en le généralisant aux verbes des autres groupes. Il produit alors des structures comme « il a metté » pour « il a mis », « il a batté » pour « il a battu », « il a rié » pour « il a ri », « il a répondu » pour « il a répondu », « il a boivé » ou « il a buvé » pour « il a bu ». Toujours, en raison d'un principe de généralisation, il fera aussi des erreurs comme « il a rendu » pour « il a pris », « il a éteindu » pour « il a éteint », « il a couri » pour « il a couru »... Ou encore : *tiendre* au lieu de *tenir*, par analogie avec le verbe *prendre* > *prend*, *descendre* > *descend*, *peindre* > *peins*, et l'impératif de *tenir* > *tiens*, etc. Dans tous ces cas, l'enfant applique un principe à des éléments linguistiques de façon inappropriée.

### Exercice

A partir des phrases suivantes tirées de discours enfantins, repérez le ou les éléments syntaxiques qui ne sont pas encore maîtrisés :

1. le j'ai (= je l'ai) (32 mois)
2. moi le ferai pas (= je ne le ferai pas) (26 mois)
3. je donne à elle (= je lui donne)
4. onof (= un œuf) (23 mois)
5. une soucoupe cassée papa pas là (= ... cassée quand papa était pas là) (29 mois)
6. prendre sucre cuiller (= je veux prendre du sucre avec la cuiller)
7. c'est moi que je veux ranger ! (= c'est moi qui veux ranger)
8. il la l'ouvre (= il l'ouvre) (30 mois)
9. est sage moi, Madeleine pas sage (= moi je suis sage ; Madeleine n'est pas sage)
10. tu peux me le tiendre ? (= ... me le tenir)
11. fais le pas tomber (= ne le fais pas tomber) (36 mois)
12. il a rié (= il a ri)
13. etetet (= des/les chaussettes) (11 mois)
14. fermée la fenêtre (= elle est fermée la fenêtre) (19 mois)



15. papa achèt (papa assiette = l'assiette de papa) (22 mois)
16. le jouet de moi (= mon jouet)